



7127 HABITANTS

EMISSIONS



Sur la commune d'EgUILLES, les transports sont responsables de la majorité des émissions. Le trafic routier émet 70 à 75 % du CO et des particules de la commune, 54 % des NO_x, 43 % du CO₂. Les transports non routiers émettent des oxydes d'azote, du SO₂ et du CO₂ à hauteur de 20 %. Les émissions de COVNM sont principalement issues des activités agricoles et de sources naturelles. Le résidentiel / tertiaire émet principalement du CO, CO₂ et SO₂, polluants caractéristiques des combustions. Les activités industrielles ont une faible part dans les émissions, quelque soit le polluant étudié. Il s'agit de petites unités de production utilisant des chaudières, fours ou des produits tels que solvants et peintures.

Tableau : Bilan d'émissions 2004 sur la commune d'EgUILLES

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2,5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	29	35	1 509	1	131	3	2	1
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	2	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	2	1	2 168	0	13	0	0	0
Résidentiel et tertiaire	9	43	11 224	5	19	1	1	0
Transports non routiers	41	2	6 822	2	0	1	1	0
Transports routiers	95	186	16 496	3	28	12	9	7
TOTAL EgUILLES	176	266	38 219	11	194	17	12	9
TOTAL CPA	17 677	20 275	6 080 010	12 000	10 867	1 521	1 028	699
% EgUILLES / CPA	1%	1%	1%	0%	2%	1%	1%	1%

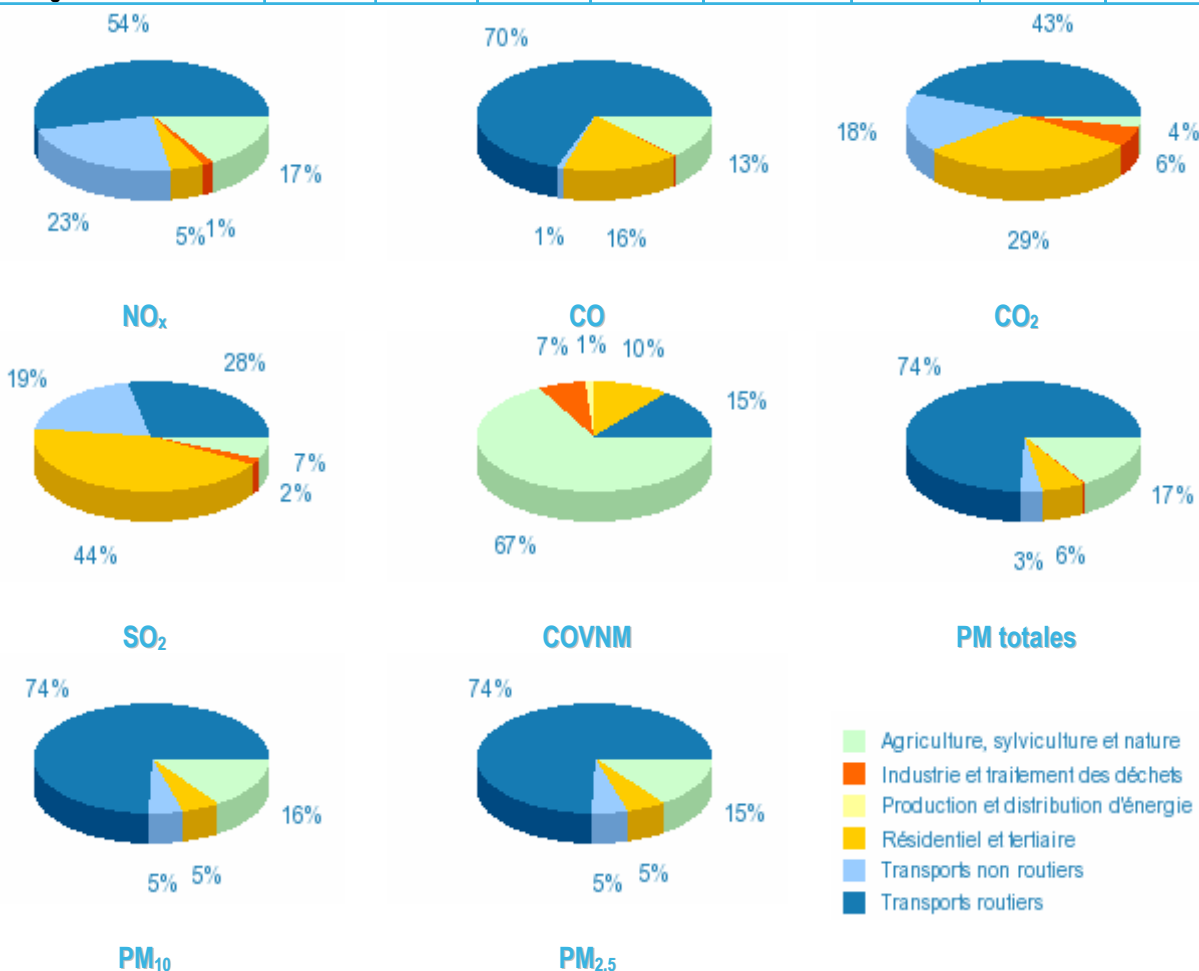


Figure: Analyses sectorielles des émissions d'EgUILLES

QUALITE DE L'AIR EN 2007

RESULTATS 2007 DE LA CAMPAGNE DE
MESURES

Le dioxyde d'azote et le benzène sont des polluants générés par les combustions de carburant, à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote :

3 lieux ont fait l'objet de mesures de dioxyde d'azote.

- Le site de l'A8, de typologie trafic, enregistre la teneur la plus forte avec $51 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Cette concentration en dioxyde d'azote est supérieure à la valeur limite pour 2007 de $46 \mu\text{g}/\text{m}^3$, et *a fortiori* supérieure à la valeur limite à l'échéance 2010 de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Ce site est directement soumis aux émissions du trafic de l'autoroute.

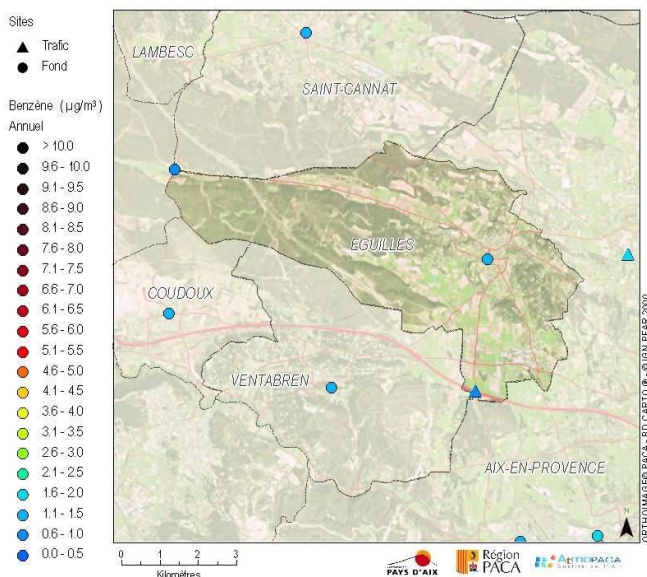
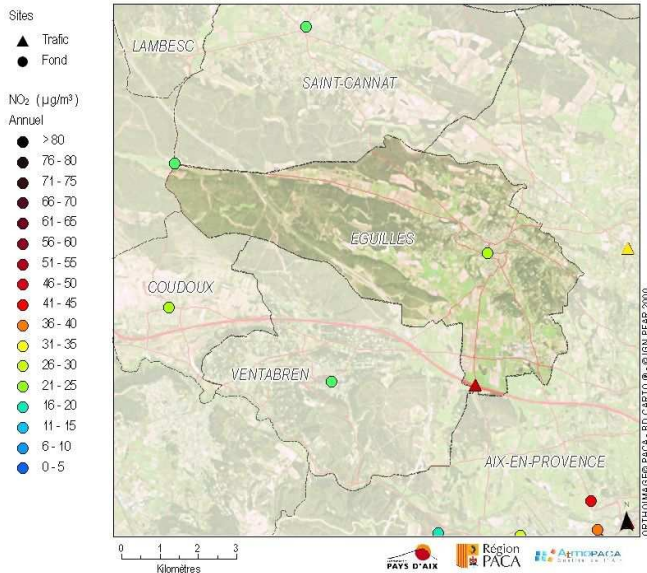
- Le site de la mairie d'Eguilles, de typologie périurbaine, avec $22 \mu\text{g}/\text{m}^3$, présente une concentration chronique très modérée. Celle-ci est représentative des rues et ruelles du centre ville. Cette teneur est à relier aux émissions automobiles du trafic des résidents.

- Le site rural des Quatre Termes, à l'ouest de la commune, enregistre la valeur la plus basse, avec $18 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

Benzène :

Les deux sites « A8 » et « mairie » ont fait l'objet d'un échantillonnage en benzène. Les concentrations annuelles sont respectivement de 1.1 et $1.3 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Elles sont inférieures à l'objectif de qualité pour ce polluant ($2 \mu\text{g}/\text{m}^3$) et *a fortiori*, à la valeur limite annuelle du benzène ($5 \mu\text{g}/\text{m}^3$). Même si les émissions de benzène sont plus importantes au niveau de l'autoroute, le milieu ouvert favorise la dilution de ce polluant dans l'air. Les petites rues d'Eguilles conduisent au contraire son accumulation.

Le site rural des Quatre Termes montre une concentration faible de $0.9 \mu\text{g}/\text{m}^3$.



SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN D'EGUILLES

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et poussières (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Bouches du Rhône.